

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(2\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bocquillon, 26 janvier 1848](#)

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Bocquillon, 26 janvier 1848

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection **Correspondant.e.s**

[Bocquillon \[Le Nouvion\]](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièstère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[26 janvier 1848](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne)

Destinataire[Bocquillon \[Le Nouvion\]](#)

Lieu de destinationLe Nouvion-en-Thiérache (Aisne)

Description

RésuméGodin informe Bocquillon que sa traite échue le 17 janvier 1848 lui a été retournée ; il l'invite à lui remettre le règlement de 77 F au cours de la semaine.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBocquillon [Le Nouvion]

GenreHomme

Pays d'origineInconnu

BiographieRéside à Le Nouvion-en-Thiérache (Aisne) en 1847. Client des usines Godin-Lemaire.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)

Collation1 p. (164)

Nature du documentCopie manuscrite

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/06/2022

Dernière modification le 26/04/2023

1848 164

Leharre Monsieur Rommeis

De grace ma traite sur vous eue le 16 courant
25 janvier vient de m'etre retournée avec deux francs 10
centimes de frais de retour fai donc enser
a votre debit fr. 223. 00

Je vous prie Monsieur de me faire
parvenir immediatement le reglement de cette
somme en bonne valeur de portefeuille
faut de quoi je me verrai contraint d'en
poursuivre le payement
comptant sur votre exactitude fai hier
la de sa lettre

Glagou

25

Messieurs Castel et cie
fai l'honneur de vous prier que je sois
ete sans surs faute de mon envoi dans
la suite je serai obligé de me fournir
ailleurs

Le nouveau

26

ag Monsieur m s s
Monsieur Parquillon
Je vous de recevoir impayé la traite que
j'avais mis en circulation sur vous publie le
18 courant que je reporte au debit de votre
compte par la somme de fr 74. 00 voulant
eviter le desagrement pour l'écriture de mes autres
frs je vous prie de venir me remettre
cette somme le reglement de mes livres en
bonne valeur de portefeuille

Je compte que vous eviterez tout retard

J'ai l'honneur de vous saluer

alberton

28

Monsieur Day. Letellier
Je vous prie de m'excuser du mauvais état de la lettre que
je vous ai espedie dernièrement elle a été tout aussi
soignée que les autres mais on est obligé de les
deposer dans des auberges ou elles ne sont pas